

Niveau :	<b>LICENCE</b>		<b>Année</b>
Domaine :	<b>ARTS, LETTRES, LANGUES</b>		<b>L1</b>
Mention :	<b><u>PHILOSOPHIE</u></b>		
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais	60 ECTS

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pierre ANCET Bureau 439 Facultés des Lettres 2 Bd Gabriel 21000 DIJON pierre.ancet@u-bourgogne.fr	Maud LAUFERON Bureau 136B ☎ 03.80.39.56.12 maud.lauferon@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

La formation vise à donner aux étudiants à la fois une culture générale et des compétences orales et écrites, d'analyse et de synthèse, dont la qualité s'avère souvent leur donner plus tard la priorité au moment du recrutement par rapport à d'autres formations plus spécialisées, en particulier dans le domaine des ressources humaines.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Concours administratifs et professorat des écoles comme du secondaire, masters du département de philosophie, master en Info com dans la même UFR, concours d'écoles de journalisme, etc.

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Philosophie est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences d'analyse et de synthèse sont développées au travers d'une formation philosophique qui intègre aussi bien les humanités classiques que la culture scientifique.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

L'accent est mis, en L1 et L2, sur le développement des compétences orales (1 UE spécifique par année) ; celui des compétences écrites se poursuit au long des trois années.

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ de plein droit :

Accès de plein droit pour les titulaires des diplômes suivants : Baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) ou autre titre français ou étranger admis en équivalence du baccalauréat.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

LICENCE 1	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 <sup>ère</sup> session janvier	Examen 2 <sup>ème</sup> session juin	Coef
	CM	TD					
<b>SEMESTRE 1</b>							
<b>UE 1 Philosophie et histoire de la philosophie</b>			<b>48</b>	<b>6</b>			<b>4</b>
Philosophie générale 1	18h	6h		3	CC + CT écrit	Ecrit	2
Histoire de la philosophie antique	18h	6h		3	CT écrit	Ecrit	2
<b>UE 2 Ethique et esthétique</b>			<b>48</b>	<b>6</b>			<b>4</b>
Ethique, sciences et société	18h	6h		3	CT écrit	Ecrit	2
Esthétique et philosophie de l'art	18h	6h		3	CC+ CT écrit	Ecrit	2
<b>UE 3 Méthodologie et langue</b>			<b>30</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Technique de la dissertation		22h		4	CC	Ecrit	1,5
Langue		12h		2	<i>Selon langue choisie</i>	Ecrit	0,5
<b>UE 4-Philosophie générale et philosophie du langage</b>			<b>33</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Philosophie générale 2		18h			CC	Ecrit	1
Philosophie du langage		18h		3	CC	Ecrit	1
<b>UE 5 Ouverture</b>			<b>46</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
UE à choisir parmi celles proposées par l'UFR Lettres, Sciences humaines ou Langues	Entre 36h et 48h				Suivant UE choisie	Suivant UE choisie	
<b>Total Semestre 1</b>	<b>118</b>	<b>87</b>	<b>205</b>	<b>30</b>			<b>14</b>

LICENCE 1	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 <sup>ère</sup> session mai	Examen 2 <sup>ème</sup> session juin	Coef
	CM	TD					
<b>SEMESTRE 2</b>							
<b>UE 1 Philosophie et histoire de la philosophie</b>			<b>48</b>	<b>6</b>			<b>4</b>
Philosophie générale	18h	6h		3	CT écrit	Ecrit	2
Histoire de la philosophie antique	18h	6h		3	CC + CT écrit	Ecrit	2
<b>UE 2 Philosophie morale et politique et philosophie des sciences</b>			<b>48</b>	<b>6</b>			<b>4</b>
Philosophie morale et politique	18h	6h		3	CT écrit	Ecrit	2
Philosophie des sciences	18h	6h		3	CC + CT écrit	Ecrit	2
<b>UE 3 Méthodologie et langue</b>			<b>30</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Méthodologie		22h		4	CC	Ecrit	1,5
Langue		12h		2	<i>Selon langue choisie</i>	Ecrit	0,5
<b>UE 4 Philosophie, humanités, logique</b>			<b>33</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Philosophie et humanités		18h			CC	Ecrit	1
Logique 1 : syllogistique		18h			CC	Ecrit	1
<b>UE 5 Ouverture</b>			<b>46</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
UE à choisir parmi celles proposées par l'UFR Lettres, Sciences humaines ou Langues	Entre 36h et 48h				Suivant UE choisie	Suivant UE choisie	
<b>Total Semestre 2</b>	<b>118</b>	<b>87</b>	<b>205</b>	<b>30</b>			<b>14</b>

■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignement du semestre, affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a également compensation entre semestres au sein d'une même année.

COMPENSATION : L'étudiant pourra accéder à la Licence 2 s'il a validé au moins 20 ECTS dans chaque semestre de L1 (dont l'UE1 ou l'UE2)

**CAPITALISATION :** Une valeur en crédits européens (crédits ECTS, *European Credit Transfer System*) est affectée à chaque unité d'enseignement (UE). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● **Précisions :**

L'étudiant ajourné ou absent au CC (contrôle continu) en première session passera à la session de rattrapage l'examen du CT (contrôle terminal) et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit (CT) sera reportée deux fois.

Mais attention : en cas de redoublement, si la matière n'est pas validée, les notes de CC ou CT supérieures ou égales à 10 ne sont pas conservées.

■ **INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)**

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de la scolarité.

■ **INSCRIPTION**

**Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE**

Site de l'UFR :  
<https://ufr-lettres-philosophie.u-bourgogne.fr/>  
SCOLARITÉ :  
Affichage 1<sup>e</sup> étage, à côté du bureau 136B

■ **ABSENCE AUX TD / ASSIDUITÉ**

L'étudiant sera considéré comme défaillant au-delà de 3 absences injustifiées en TD.

■ **STATUT D'ÉTUDIANT SALARIÉ SPÉCIFIQUE À CHAQUE ÉTUDIANT**

Une dispense d'assiduité aux TD se demande exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité, accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

■ **STATUT D'ÉTUDIANT BOURSIER**

Une fiche d'assiduité aux TD, délivrée par le service des bourses (CROUS), est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164, accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.

■ **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021/2022 et SUSPENSION DES COURS :**

Voir le site de l'UFR.

**Tout ce qui est mentionné sur cette fiche s'entend « sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures ».**

Niveau :	<b>LICENCE</b>		<b>Année</b>
Domaine :	<b>ARTS, LETTRES, LANGUES</b>		<b>L2</b>
Mention :	<b><u>PHILOSOPHIE</u></b>		
			120 ECTS
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais	

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Guillaume COQUI Bureau 439 Faculté des Lettres 2 Bld Gabriel 21000 DIJON guillaume.coqui@u-bourgogne.fr	Maud LAUFERON Bureau 136B ☎ 03.80.39.56.12 maud.lauferon@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

La formation vise à donner aux étudiants à la fois une culture générale et des compétences orales et écrites, d'analyse et de synthèse, dont la qualité s'avère souvent leur donner plus tard la priorité au moment du recrutement par rapport à d'autres formations plus spécialisées, en particulier dans le domaine des ressources humaines.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Concours administratifs et professorat des écoles comme du secondaire, masters recherche et pro, master en Info com dans la même UFR, concours d'écoles de journalisme, etc

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Philosophie est soumis à capacités d'accueil. L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences d'analyse et de synthèse sont développées au travers d'une formation philosophique qui intègre aussi bien les humanités classiques que la culture scientifique.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

L'accent est mis en L1 et L2 sur le développement des compétences orales (1 UE spécifique par année), celles de l'écrit se poursuit au long des trois années.

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ de plein droit : Les étudiants ayant validé la 1<sup>ère</sup> année de Licence Philosophie ou le cas échéant les étudiants ayant obtenu au minimum 20Ects pour chaque semestre et la validation de l'UE1 ou l'UE2 (le statut Ajac doit faire l'objet d'une demande écrite dans un délai de 15 jours après la publication des résultats).

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

LICENCE 2	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 <sup>ère</sup> session janvier	Examen 2 <sup>ème</sup> session juin	Coef
	CM	TD					
<b>SEMESTRE 3</b>							
<b>UE 1 Philosophie générale et histoire de philo. moderne</b>			<b>48</b>	<b>6</b>			<b>4</b>
Philosophie générale	18h	6h		3	CC+écrit	Ecrit	2
Histoire de la philosophie moderne		24h		3	Ecrit	Ecrit	2
<b>UE 2 Philosophie morale et polit et initiation aux sc. sociales</b>			<b>48</b>	<b>6</b>			<b>4</b>
Philosophie morale et politique	18h	6h		3	Ecrit	Ecrit	2
Initiation aux sciences sociales et juridiques	18h	6h		3	CC+écrit	Ecrit	2
<b>UE 3 Méthodologie et langue</b>			<b>30</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Méthodologie		24h		4	CC	Ecrit	1,5
Langue		12h		2	Selon langue choisie	Ecrit	0,5
<b>UE 4 Logique et informatique</b>			<b>40</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Logique classique et propositionnelle		24h		4	CC	Ecrit	1,5
Informatique (C2i)		16h		2	CC	Epreuve pratique	0,5
<b>UE 5 Sociologie ou UE Ouverture</b>			<b>44</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
<b>Total Semestre 3</b>	<b>54</b>	<b>112</b>	<b>210</b>	<b>30</b>			<b>1</b>

LICENCE 2	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 <sup>ère</sup> session mai	Examen 2 <sup>ème</sup> session juin	Coef
	CM	TD					
<b>SEMESTRE 4</b>							
<b>UE 1 Philosophie morale et politique et éthique animale</b>			<b>48</b>	<b>6</b>			<b>4</b>
Philosophie morale et politique	18h	6h		3	Ecrit	Ecrit	2
Ethique du vivant		24h		3	CC+écrit	Ecrit	2
<b>UE 2 Esthétique et histoire de la philosophie</b>			<b>48</b>	<b>6</b>			<b>4</b>
Esthétique	18h	6h		3	Ecrit	Ecrit	2
Histoire de la philosophie moderne		24h		3	Oral	Ecrit	2
<b>UE 3 Méthodologie et langue</b>			<b>36</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Méthodologie		24h		4	CC	Ecrit	1,5
Langue		12h		2	Selon langue choisie	Ecrit	0,5
<b>UE 4 Philosophie des sciences et informatique</b>			<b>40</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Philosophie des sciences	18h	6h		4	Ecrit	Ecrit	1,5
Informatique (C2i)		16h		2	CC	Epreuve pratique	0,5
<b>UE 5 Sociologie ou UE Ouverture</b>			<b>40</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
<b>Total Semestre 4</b>	<b>54</b>	<b>118</b>	<b>218</b>	<b>30</b>			<b>1</b>

■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

COMPENSATION : L'étudiant pourra accéder à la Licence 3 s'il a validé au moins 20 ECTS dans chaque semestre de L2 (dont l'UE1 ou l'UE2)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise

lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● **Précisions :**

L'étudiant ajourné ou absent au CC en première session, passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention en cas de redoublement si la matière n'est pas validée les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

■ **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)**

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

■ **INSCRIPTION**

**Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie**  
**sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE**

Site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>  
Cliquer UFR  
Cliquer UFR Lettres et Philosophie  
SCOLARITE  
*Affichage 1<sup>e</sup> étage, à côté du bureau 136B*

■ **ABSENCE TD / ASSIDUITE**

L'étudiant sera considéré comme défaillant au-delà de 3 absences injustifiées en TD.

■ **STATUT ETUDIANT SALARIE SEPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT**

Demande de dispense d'assiduité aux TD exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

■ **STATUT ETUDIANT BOURSIER**

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164 accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.

■ **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021/2022 et SUSPENSION DES COURS :**

Voir sur le site de l'UFR rubrique scolarité

***Tout ce qui est mentionné sur cette fiche est  
« sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures »***



Niveau :	LICENCE		année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES		<b>L3</b>
Mention :	<u>PHILOSOPHIE</u>		
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais	180 ECTS

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pierre ANCET Bureau 439 Facultés des Lettres 2 Bd Gabriel 21000 DIJON pierre.ancet@u-bourgogne.fr	Maud LAUFERON Bureau 136B ☎ 03.80.39.56.12 maud.lauferon@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

La formation vise à donner aux étudiants à la fois une culture générale et des compétences orales et écrites, d'analyse et de synthèse, dont la qualité s'avère souvent leur donner plus tard la priorité au moment du recrutement par rapport à d'autres formations plus spécialisées, en particulier dans le domaine des ressources humaines.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Concours administratifs et professorat des écoles comme du secondaire, masters recherche et pro, master en Info com dans la même UFR, concours d'écoles de journalisme, etc

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Philosophie est soumis à capacités d'accueil. L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences d'analyse et de synthèse sont développées au travers d'une formation philosophique qui intègre aussi bien les humanités classiques que la culture scientifique.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Compétences indiquées dans la définition de l'objectif  
C2i (Certificat informatique internet)

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ de plein droit :

Les étudiants ayant validé les 2 premières années de la licence Philosophie ou le cas échéant les étudiants ayant obtenu au minimum 20Ects pour chaque semestre la validation de l'UE1 ou l'UE2 (le statut Ajac doit faire l'objet d'une demande écrite dans un délai de 15 jours après la publication des résultats).

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

LICENCE 3	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 <sup>ère</sup> session janvier	Examen 2 <sup>ème</sup> session juin	Coef
	CM	TD					
<b>SEMESTRE 5</b>							
<b>UE 1 Métaphysique et théorie de la connaissance</b>			<b>48h</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Métaphysique	18h	6h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
Théorie de la connaissance	18h	6h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
<b>UE 2 Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</b>			<b>48h</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Histoire de la philosophie moderne	18h	6h		3	CC + CT Ecrit	Ecrit	1
Histoire de la philosophie contemporaine	18h	6h		3	CT Oral	Ecrit	1
<b>UE 3 Didactique et langue</b>			<b>36h</b>	<b>6</b>			<b>1,5</b>
Didactique		24h		4	CC+écrit	Ecrit	1
Langue		12h		2	Selon langue choisie	Ecrit	0,5
<b>UE 4 Philosophie antique et médiévale</b>			<b>36h</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Philosophie antique et médiévale	18h	18h		6	CC+ CT Ecrit	Ecrit	2
<b>UE 5 Anthropologie et éthique de l'environnement</b>			<b>48h</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Anthropologie philosophique		24h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
Ethique de l'environnement		24h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
<b>Ou Stage professionnel (durée minimale 2 semaines : 70h)</b>				<b>6</b>	Rapport écrit		<b>2</b>
<b>Ou Préprofessionnalisation</b>				<b>6</b>			<b>2</b>
<b>Total Semestre 5</b>	<b>90</b>	<b>126</b>	<b>216h</b>	<b>30</b>			<b>1</b>

LICENCE 3	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 <sup>ère</sup> session mai	Examen 2 <sup>ème</sup> session juin	Coef
	CM	TD					
<b>SEMESTRE 6</b>							
<b>UE 1 Philosophie morale et politique</b>			<b>48h</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Philosophie morale	18h	6h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
Philosophie politique	12h	12h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
<b>UE 2 Histoire de la philosophie moderne et contemporaine</b>			<b>48h</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Histoire de la philosophie moderne	18h	6h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
Histoire de la philosophie contemporaine	18h	6h		3	CT Ecrit ou oral	Ecrit	1
<b>UE 3 Didactique et langue</b>			<b>36h</b>	<b>6</b>			<b>1,5</b>
Didactique		24h		4	CC+Ecrit	Ecrit	1
Langue		12h		2	Selon langue choisie	Ecrit	0,5
<b>UE 4 Philosophie et épistémologie des sciences</b>			<b>36h</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Philosophie des sciences	18h	18h		6	CC + CT Ecrit ou oral	Ecrit	2
<b>UE 5 Philosophie générale et esthétique</b>			<b>48h</b>	<b>6</b>			<b>2</b>
Esthétique		24h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
Philosophie générale		24h		3	CT Ecrit	Ecrit	1
<b>OU Stage professionnel (durée minimale 2 semaines : 70h)</b>				<b>6</b>	Rapport écrit		<b>2</b>
<b>OU Préprofessionnalisation</b>				<b>6</b>			<b>2</b>
<b>Total Semestre 6</b>	<b>72</b>	<b>150</b>	<b>222</b>	<b>30</b>			<b>1</b>

■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● **Précisions :**

L'étudiant ajourné ou absent au CC en première session, passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention en cas de redoublement si la matière n'est pas validée les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

■ **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)**

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

■ **INSCRIPTION**

**Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie  
sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE**

Site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>  
Cliquer UFR  
Cliquer UFR Lettres et Philosophie  
SCOLARITE  
Affichage 1<sup>e</sup> étage, à côté du bureau 136B

■ **ABSENCE TD / ASSIDUITE**

L'étudiant sera considéré comme défaillant au-delà de 3 absences injustifiées en TD.

■ **STATUT ETUDIANT SALARIE SEPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT**

Demande de dispense d'assiduité aux TD exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

■ **STATUT ETUDIANT BOURSIER**

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164 accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.

■ **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021/2022 et SUSPENSION DES COURS :**

Voir sur le site de l'UFR rubrique scolarité

***Tout ce qui est mentionné sur cette fiche est  
« sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures »***





